



Ordre des
OPTICIENS
d'ordonnances
du Québec

opticien.qc.ca

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En signant le présent formulaire, je confirme avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec (ci-après « l'Ordre ») qui est disponible sur le site Internet de l'Ordre à <https://www.opticien.qc.ca> et je consens à la collecte, l'utilisation et la communication de mes renseignements personnels par l'Ordre conformément au cadre juridique applicable.

Veillez noter que vous pouvez en tout temps retirer votre consentement à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels déjà collectés par l'Ordre. Vous pouvez exercer votre droit en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : juridiques@opticien.qc.ca. Le retrait de votre consentement pourrait nous empêcher de vous fournir ou de continuer à vous fournir certains de nos services.



Ordre des
OPTICIENS
d'ordonnances
du Québec

opticien.qc.ca

606, rue Cathcart, bureau 600
Montréal, Qc H3B 1K9
514 288-7542
1 800 563-6345

Date de la demande (AAAA - MM - JJ)

DEMANDE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Séance du 1er février 2025

Vous devez remplir et signer ce formulaire et nous le faire
parvenir par courriel à l'adresse

admission@opticien.qc.ca

avant le 13 décembre 2024, 16 h.

No. de référence
(Réservé à l'usage de l'Ordre)

1.0 - IDENTIFICATION

Genre à la naissance: Femme Homme

Nom

Prénom

Adresse (No, rue, app.)

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone

Courriel

2.0 - INSCRIPTION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Je désire m'inscrire à l'examen professionnel du :

Samedi 1er février 2025 à Longueuil (Arrivée à 8 h 30 - Début de l'examen à 9 h)
Cégep Édouard-Montpetit - 945, ch. de Chambly, Longueuil, Qc J4H 3M6 - Local à confirmer

Samedi 1er février 2025 à Québec (Arrivée à 8 h 30 - Début de l'examen à 9 h)
Cégep Garneau - 1660, boul. de l'Entente, Québec, Qc G1S 4S3 - Local à confirmer

3.0 - SIGNATURE

Signature manuscrite ou numérique

Date (AAAA - MM - JJ)

4.0 - PAIEMENT DES FRAIS

La somme de 57,49 \$ (représentant un montant de 50 \$ plus taxes) devra être payée par carte de crédit. Une facture à acquitter vous sera transmise dans votre dossier via le portail de l'Ordre. De l'information à ce sujet vous sera envoyée par courriel.